

Le 21 juillet 2017

Atle J B Lund
Gestionnaire des opérations EMGS ASA
Pb 1878 Lade
7040, Trondheim
Norway

N° de dossier 56006-020-001

Objet : Electromagnetic Geoservices Canada Inc. – Évaluation environnementale du levé électromagnétique à source contrôlée de l'est du Canada, 2014 à 2018

Canada-Terre-Neuve-et-Labrador l'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE), en consultation avec les organismes d'examen des pêches et de l'environnement de l'Office, a examiné le document *Modification de 2014-2018 de l'évaluation environnementale du levé électromagnétique à source contrôlée de l'est du Canada* (LGL 10 mai 2017). Le rapport est une modification à l'*Évaluation environnementale du levé électromagnétique à source contrôlée dans l'est du Canada, 2014-2018* (LGL Limited, mars 2014) et à l'*Addenda à l'évaluation environnementale du levé électromagnétique à source contrôlée dans l'est du Canada* (LGL Limited, 2 juillet 2014) soumis à l'appui de la demande d'Electromagnetic Geoservices Canada Inc. (EMGS) pour : étendre la portée temporelle d'un an pour inclure 2019; inclure l'utilisation d'une flûte solide; et augmenter la sortie de la source de 1 250 ampères à 10 000 ampères.

La modification de l'Évaluation environnementale (EE) fournit une évaluation satisfaisante des effets environnementaux associés à cette activité. Le C-TNLOHE est d'avis que, compte tenu de la mise en œuvre des mesures d'atténuation engagées par EMGS au cours de l'évaluation environnementale, le projet n'est pas susceptible de causer des effets environnementaux négatifs importants.

Si vous avez des questions ou désirez discuter de ce qui précède, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (709) 778-4232 ou par courriel à eyoung@cnlopb.ca.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Original signé par Elizabeth Young

Elizabeth Young
Agente d'évaluation environnementale

c. c.

D. Burley